



## CHARTRE D'EDUCATION A L'ECO CITOYENNETE Et AU DEVELOPPEMENT DURABLE à l'EPLFPA de FAYL BILLOT

La présente charte a pour objectif de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative aux enjeux de l'éco citoyenneté et du développement durable.

Elle vise également à réaliser des économies d'énergie et à améliorer l'environnement de l'établissement et de ses alentours.

### **ARTICLE 1 : Eco citoyenneté et développement durable :**

Le lycée de Fayl Billot soutient et encourage les initiatives relatives au développement durable et à la protection de l'environnement. Le Comité Eco-Ecole s'engage dans l'EPL une démarche d'éducation à l'environnement intégrant les problématiques locales planétaires de développement durable. Au cours de leur scolarité, les élèves seront responsabilisés et formés en tant qu'éco-citoyens.

### **ARTICLE 2 : Economie d'énergie :**

Des actions sont menées et des recommandations sont établies en direction de l'ensemble de la communauté éducative pour obtenir des économies significatives (eau, électricité, chauffage, papier...). Le fruit de ces économies pourra être réinvesti pour améliorer l'environnement de l'EPL.

### **ARTICLE 3 : Tri sélectif :**

Des affichages facilitent le tri dans les différents secteurs de l'établissement ; dans les différents centres (cuisine, internat, externat, administration, ateliers).

Des sacs de couleurs sont mis à notre disposition par les collectivités locales. Des conteneurs pour les cartouches d'encre, la collecte des piles et des bouchons sont à notre disposition.

### **ARTICLE 4 : Gestion du papier :**

Afin de réduire la consommation papier et faire des économies, il faut :

- Utiliser les retro et les vidéoprojecteurs
- Utiliser le tableau interactif

Pour réduire les photocopies,

- Limiter l'usage du format A3
- Réutiliser les feuilles imprimées en recto (fax ou autre)

- Récupérer le papier usagé et le recycler

**Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole**

5 Ruelle aux Loups – 52 500 FAYL-BILLOT - Tél : 03.25.88.63.02 - Fax : 03.25.88.73.79

E-mail : [lpa.fayl-billot@educagri.fr](mailto:lpa.fayl-billot@educagri.fr) / Site : [lpahorticole-faylbillot.com](http://lpahorticole-faylbillot.com)

## **ARTICLE 5 : Recycler :**

Les déchets verts de tonte, les feuilles d'automne associées aux déchets alimentaires du service restauration scolaire doivent être recyclés, et utilisés pour faire du compost.

## **ARTICLE 6 : Les circuits locaux :**

Nous devons privilégier pour les achats d'alimentation les circuits courts et nous approvisionner chez des producteurs locaux. Les repas biologiques sont à l'honneur une fois par mois.

## **ARTICLE 7 : Espaces verts et bio diversité :**

L'établissement entretient des espaces verts. Les feuilles et les tontes sont compostées. Intensifier l'usage d'engrais naturels, continuer la lutte intégrée pour les plantes de la serre de collection. Refuser les traitements chimiques pour les abords du lycée, dans la mesure du possible. Préserver la bio diversité en créant des haies faunistiques, en améliorant le verger conservatoire et en l'associant à des ruches et des plantes mellifères.

## **ARTICLE 8 : Economiser l'énergie :**

Pour économiser l'électricité, il faut systématiquement éteindre les appareils en veille, éteindre les lumières lorsqu'on quitte une salle, retirer les chargeurs de batterie. Pour limiter la consommation en chauffage, fermer les portes et les volets. Installer des thermomètres et mesurer la température ambiante dans les salles, maintenir une température idéale aux alentours de 19° par salle. Mise en place des détecteurs de présence et donc de lumière et changer toutes les ampoules consommatrices pour des néons ou des ampoules à basse consommation.

## **ARTICLE 9 : Préserver l'eau :**

Lors des douches, penser à ne pas laisser couler l'eau en continu, ne pas laisser les robinets ouverts lorsqu'on se lave les mains, ou les dents. Accélérer auprès des collectivités territoriales, le dossier sur la récupération des eaux de pluie.

## **ARTICLE 10 : Semaine d'actions :**

Les temps forts réservés à l'éco citoyenneté ou au développement durables doivent être intensifiés. Nous devons mettre en place des journées de nettoyage du patrimoine. Nous sommes présents à la semaine nationale du développement durable avec comme projet d'organiser le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2010, l'ouverture des serres de l'exploitation, montrer au public le verger conservatoire et les ruches, le nouveau poêle à granulés : source d'économie en énergie avec la présence d'un conseiller commercial en chauffage énergie nouvelle.

## **ARTICLE 11 : Eco-Ecole :**

Depuis septembre 2007, le lycée s'implique dans un programme international de développement durable : Eco Ecole. Le comité de suivi Eco Ecole est ouvert à tous les participants et partenaires de l'établissement : élèves, enseignants, vie scolaire, administration, agents de service et d'entretien, parents, élèves et partenaires locaux....

Le lycée va avoir un nouveau site internet, une partie pourra être consacrée aux actions éducatives.

## ✘ 5- Formation des éco-délégués

↳ Nous avons envisagé de mettre en place une formation qui concerne les écodélégués au même titre que les représentants de classes. Il a été prévu

### **3 Journées de Formation des Délégués**

#### Programme du lundi 9 novembre 2009

10h-12h → Introduction par l'équipe de direction / Présentation des livrets des délégués (dans lequel figure un volet écoécole)

13h30-17h30 → Questionnaire sur la connaissance de l'établissement / Intervention de Monsieur Petit, Maire de Fayl Billot, sur le rôle d'élu / Travail en groupe sur la prise de décision

20h-23h → Théâtre [3 ateliers de travail sur la prise de parole en public + Restitution commune à l'amphithéâtre]

#### Programme du mardi 10 novembre 2009

8h – 12h ► Eco-délégués → Création du document explicitant les missions des éco-délégués / Nouveaux délégués → Etude des étapes de la démarche de projet / Anciens délégués → Exposé des moyens de résolution de conflits

13h30 – 17h30 ► Rencontre sportive

#### Programme du jeudi 12 novembre 2009

Découverte du mémorial Charles de Gaulle (Visite de l'espace muséographique / Atelier pédagogique avec des questions liées à la problématique de l'environnement) / Bilan à l'amphithéâtre

#### **Evaluation et appréciation générale :**

Les écodélégués étaient ravis de participer à ces journées qui leur ont permis de mieux appréhender leur fonction ; ils se sont sentis reconnus et valorisés.

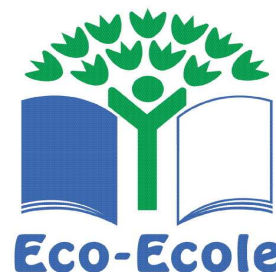
#### **Prospectives 2009 – 2010 :**

- Faire évoluer les livrets des délégués de façon à ce que le volet éco-école soit plus complet
- Envisager un temps d'échanges avec des écodélégués d'un autre établissement

### **Conclusion de cette année scolaire :**

L'inscription de l'établissement de Fayl-Billot dans le programme éco-école matérialise l'intention de la communauté éducative, de s'engager dans un projet pluri-annuel. Les participants s'engagent dans une démarche de progrès qui débouche au fil des années et des thèmes sur un fonctionnement éco-responsable de l'établissement, favorisant la mise en œuvre concrète de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable auprès des élèves.

Le label doit être redemandé chaque année. Son attribution garantit que la dynamique se maintient.



**Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole**

5 Ruelle aux Loups – 52 500 FAYL-BILLOT - Tél : 03.25.88.63.02 - Fax : 03.25.88.73.79

E-mail : [lpa.fayl-billot@educagri.fr](mailto:lpa.fayl-billot@educagri.fr) / Site : [lpaorticole-faylbillot.com](http://lpaorticole-faylbillot.com)